

**** Parlement anglais.**—La nouvelle session du Parlement anglais a été ouverte le 12 mars. Le discours du trône a été lu par lord Herschell. La reine, dans son discours, fait allusion aux relations amicales qui existent entre son gouvernement et les puissances étrangères; aux négociations avec la Russie pour le règlement des questions de frontières dans l'Asie centrale; au règlement de la question de la frontière au Burmah; aux récents combats qui, par suite d'erreurs, ont eu lieu entre les Français et les Anglais dans l'ouest de l'Afrique; à la question des pêcheries de la mer Behring, et à un certain nombre de mesures de gouvernement ou de régime intérieur.

Le 14 mars les communes ont adopté une procédure, probablement unique dans l'histoire parlementaire. C'est la substitution d'une nouvelle adresse en réponse au discours du trône à l'adresse précédente qui avait été amendée. M. Labouchère, le chef des radicaux, avait fait adopter un amendement à l'adresse par un vote de 147 contre 145. Il a déclaré ensuite que son amendement ne devait pas être regardé comme un manque de confiance dans le gouvernement, mais qu'il avait simplement pour but de hâter la solution de la Chambre des Lords.

* * *

**** Evénements politiques.**—La journée du 15 mars 1894 a été une journée féconde en événements politiques et l'histoire l'enregistrera comme telle. Les principaux événements de cette journée mémorable sont :

1° L'ouverture de la quatrième session du septième Parlement du Canada. L'ouverture de cette session a été faite par le nouveau gouverneur général, Lord Aberdeen. Le discours du trône constate l'augmentation du commerce en général et surtout l'augmentation du commerce avec la Grande Bretagne en particulier, et l'équilibre entre les recettes et les dépenses de l'année écoulée. Il annonce aussi des modifications au tarif, une loi de faillite, des lois relatives aux terres fédérales, aux Sauvages, aux compagnies à fonds social et aux pêcheries ainsi que d'autres mesures de moindre importance. Il garde le silence sur l'important traité de commerce avec la France. On sait que le ministre des Finances est hostile à ce traité. Il en est de même des partisans de la prohibition absolue et de certains membres influents de l'opposition. Les premiers sont opposés à l'importation des vins français, et les autres croient que le traité nuira à nos relations commerciales avec les Etats-Unis.

La brûlante question des écoles du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest est aussi laissée de côté.

2° L'ouverture de la session de la législature du Nouveau-Brunswick. Le discours du trône a été lu par le nouveau lieutenant-gouverneur M. Fraser. Parmi les mesures annoncées les princi-